

PROJET CITÉ-JARDIN ACAFIS DE LA COOPÉRATIVE D'HABITAT ACAFIS

1. PRÉALABLE

- Prendre connaissance du projet de règlement de Copropriété de la Cité-Jardin ACAFIS et s'engager à s'y conformer (voir formulaire d'engagement):

2. CONDITIONS FINANCIÈRES

- Frais pour accéder au foncier**

Pour une villa (F3, F4, R+1 et R+2) à construire sur une parcelle de 300 m2,

- Verser cinq million cinq cent mille (5 500 000) FCFA dans le compte chèque de la coopérative d'habitat ACAFIS ouvert à la BHS.
- Ce montant peut être payé en 4 versements .

Pour un appartement (dans un immeuble):

- Verser trois millions cinq cent milles (3 500 000) FCFA dans le compte chèque de la coopérative d'habitat ACAFIS ouvert à la BHS.
- Ce montant peut être payé en 3 versements.

- Prix d'acquisition d'un logement**

Types de logements	Superficie bâtie en m2	Prix logements TTC
App F3	90	70 000 000
App F4	110	76 500 000
Villa F3	120	87 000 000
Villa F4	140	95 000 000
Villa R+1	260	139 000 000
Villa R+2	400	205 000 000